

trois mille pages sur ce sujet: vous n'avez rien dit. Je vais vous en donner la preuve avec vos propres paroles.

Le jésuitisme, c'est une puissance occulte, formidable, insaisissable; c'est un des pouvoirs de l'Etat.

Ce sont les peuples soulevés, les troupes remuées, les armées en marche, les gouvernements renversés, les pays asservis.

Le jésuitisme, c'est la domination universelle; c'est un réseau de bigoterie d'absolutions, d'intrigues et d'infamie qui enserré les familles, les individus, les nations.

C'est tout à la fois la modération des sentiments, l'énergie secrète et implacable de la réaction, le cosmopolisme sans entrailles.

Le jésuitisme, c'est l'empire des femmes, l'abâtissement des enfants; c'est la morale relâchée, la piété fervente, la complaisance inique; c'est le tyranicide commandé, l'adultère excusé, le mensonge, le vol, le blasphème, etc., etc.

C'est encore la politique odieuse, c'est l'influence cléricalle: c'est la restauration, c'est sa durée, c'est sa chute; c'est la révolution de 1830, ce sont les ordonnances de juillet.

Le jésuitisme, c'est l'homme religieux, le catholique fidèle: c'est aller à la messe, c'est prendre de l'eau bénite, c'est se confesser, c'est le célibat des prêtres, c'est l'ultramontanisme, c'est l'esprit de mort, c'est l'automate chrétien.

Le jésuitisme, ce sont tous les mandements des évêques; tous les actes de la papauté; toutes les réclamations de la liberté, tous les écrits opposés à l'Université; c'est toute la presse religieuse.

Le jésuitisme, c'est tout ce dont on ne veut pas, tout ce qu'on hait; c'est ce qu'il y a de plus infâme et de plus vil, de plus fort et de plus saint; c'est l'Eglise tout entière.

Le mystère est-il expliqué? Non.

Ceux qui écrivent ces choses, les croient-ils? Non.

Ils les savent entièrement dénuées de fondement, même impossibles; n'im-
porte.

Mais ils crient au jésuitisme: c'est assez pour eux. A l'aide de ce mot, ils évoquent toutes les frayeurs vraies ou simulées de la foule ignorante ou instruite: leur but est rempli.

Et cependant des hommes honorables se laissent entraîner par ces clameurs; subissent le joug des préventions, et grossissent, aux dépens même de ce qu'ils respectent, le concert qui s'élève de toutes parts contre la vérité et la justice.

Cela ne fait qu'ajouter au mystère.

Le paysan d'Athènes condamnait, parce qu'il était fatigué d'entendre toujours parler du même homme avec enthousiasme par les uns, avec dédain par les autres.

Aujourd'hui, combien d'hommes interrogés sur leur opposition contre les Jésuites devraient répondre: On en dit tant de mal, on en fait tant de bruit, je voudrais n'en plus entendre parler.

Mais je le demanderai toujours avec étonnement et avec tristesse, quelle est donc cette incroyable puissance d'un seul nom?

Par là un affligeant spectacle est donné au monde: le règne du faux. Un état violent et factice, un langage qui ne signifie pas la réalité, un mot devenu l'expression du crime et s'appliquant, j'ose le dire, à la vertu; des cris aveugles, un emportement passionné, de grandes paroles de dévouement à l'Eglise et à la liberté foulées aux pieds? que sais-je encore? tous les instincts de l'impunité, toutes les ardeurs effrontées du cynisme réveillées au bruit des protestations de respect et d'amour envers la religion: voilà ce que nous voyons, ce que nous entendons; mais ce que nul esprit sérieux ne peut se flatter de bien comprendre et de bien expliquer, à moins qu'il ne soit vrai de dire que, dans les pensées et le but de certains hommes, le jésuite du dix-neuvième siècle est l'infâme du dix-huitième.

Y a-t-il donc toujours une puissance ennemie dressée contre l'Eglise et contre sa foi, et qui pour combattre ait besoin à certaines époques d'un nom inventé pour flétrir, d'un cri menteur pour outrager, d'une fureur aveugle pour attaquer tout ce qu'on veut détruire?

Et quand de la sphère de toutes ces lamentables choses je retombe sur moi-même et sur ma conscience, religieux de la Compagnie de Jésus, je ne puis plus comprendre: je deviens aussi un mystère.

Je m'interroge vainement; je ne m'explique pas mon existence.

Je ne suis pas l'étranger, franchissant la frontière et venant m'associer au foyer de la famille pour l'asservir et l'opprimer, je suis l'enfant du sol que j'habite et que j'aime. J'ai cru à la liberté religieuse de mon pays: Français, j'ai cru que je pouvais dans la France catholique, ma patrie, ce qu'Anglais j'aurais pu en Angleterre, Américain aux Etats-Unis, Hollandais même en Hollande: je me suis fait jésuite.

Mes frères des Etats-Unis, d'Angleterre et de Hollande sont libres et tranquilles: pourquoi ne le suis-je pas comme eux?

Quelle en est la raison? Leur pays est libre; le nôtre ne l'est pas. Pourquoi donc?

Mystère encore!

On le proclame: tout est libre en France. L'athéisme est libre; je ne le suis pas.

Tout deviendra donc contradiction dans mon existence.

Français, je jouis des droits de tous; jésuite, mon domicile ne serait plus inviolable; je ne pourrais habiter sans crime avec mes frères sous un même

toit d'hospitalité commune; la propriété, pour moi, ne serait plus sacrée; ma vie ne serait pas mieux protégée que ma maison.

On aurait le droit de scruter ma conscience, ma demeure, mes vœux, ma règle de vie intérieure et privée. On devrait me proscrire, parce que j'ai embrassé dans mon âme et conscience une profession religieuse que l'Eglise catholique approuve et que la loi ignore.

Je ne sors donc pas du mystère; et tout l'augmente au lieu de l'éclaircir.

Je ne fais pas une démarche, je ne prononce pas une parole qui ne doive être violemment détournée de son vrai but, de son vrai sens.

Je ne me nommais pas; j'étais coupable, hypocrite. Je me nomme; je suis coupable. Je suis jésuite: cela explique tout.

Je veux crâpâter, je veux dominer; je sais que je ne veux rien de tout cela: je suis jésuite; je veux tout cela.

Nous sommes pour la plupart connus en cent endroits. Nous avons parlé en public, en particulier, des milliers de personnes nous ont suivi, entendu. On ne peut rien citer contre nous: nous sommes jésuites; tout est dit.

On nous connaît; on nous estime, on nous aime. On ne nous connaît pas; on nous hait, on nous proscriit: mystère!

On l'avouera, cette position est de tous points étrange. J'abandonne ces réflexions au lecteur.

Pour conclure, il faudra savoir si la clameur régné seule dans les conseils de la couronne et du pays; si un stupide épouvantail suffira à déconcerté la sagesse et le courage de ceux aux mains desquels reposent le sort et les droits des citoyens; si, sans griefs imputables, sans faits précis, sans un seul nom incriminé, sans un acte qui puisse trouver un accusateur, un témoin et un juge, la haine sera légitime, la proscription possible.

Je n'ai rien à dire du petit écrit dont cette édition n'est qu'une reproduction fidèle. On n'a pas jugé à propos de me répondre; pas un seul mot, si ce n'est l'amas des fables absurdes qui composent un roman impie. La foule y croit mieux qu'à l'histoire; il n'y a pas là matière à discussion.

Nous subissons donc jusqu'à la fin un joug de calomnies et d'outrages. Nous nous inclinons sous la main divine qui nous éprouve: nous trouverons notre force dans nos épreuves mêmes, et sûrs de notre conscience, devant Dieu, notre cœur ne faiblira pas.

Mardi de Pâques, 25 mars 1844.

BULLETIN.

Nécrologie. — Ordination. — Coalition des Catholiques Français. — Projet de loi pour l'émancipation des nègres. — Haïti. — Article communiqué.

— On écrit au Canadien :

Nous avons la douleur d'apprendre la mort inattendue de M. Moÿse Fortier, curé de St.-George d'Aubert-Gallion, qui s'est noyé, lundi dernier, à 11 heures du matin, dans la rivière Chaudière. Le mauvais état des chemins l'avait engagé à descendre par eau à Ste.-Marie, pour delà se rendre, dit-on, jusqu'à Québec. Arrivé vis-à-vis l'église de St.-François, le canot qui le portait a chaviré sur la corde flottante du bac qui fait la traversée à cet endroit de la rivière. Un des deux hommes qui étaient dans l'embarcation avec M. Fortier a eu le même sort que son curé; l'autre a réussi à se sauver.

M. Fortier, né le 3 octobre 1813, avait été ordonné prêtre le 21 décembre 1837. Il était curé de St.-George depuis l'automne de 1841, et desservait en même temps la mission du Kennebec. Il appartenait à la société de St.-Michel et à la congrégation du petit séminaire de Québec.

— Samedi dernier, Mgr. Gaulin a conféré la prêtrise à MM. J.-B. Drapeau et Chs. Champoux;

Le diaconat, à MM. H. M.-J. Fontaine dit Bienvenu, M.-J. Balthazard, J. Farrell et J. M. Limoges;

Le sous-diaconat, à MM. L. L. Brodit Pominville, T. Kirwan, F. X. Caisse et E. H. Hicks, M. F. H. Prévost;

Les ordres-moindres, à MM. F. A. Jacques, F. M. M. Bibaud, C. Bou-drenault, P. T. Hurteau et O. S. Paquet, J. O'Reilly;

La tonsure, à MM. B.-J. Higgins, T. A. Degaspé, V. Clément, J.-B. Champagneaux, P. Droque dit Lajoie, L. H. Rolland Lenoir, J. Morin, J. Morrison, J. J. Perrault.

En tous 27.

L'ordination a eu lieu à la Cathédrale.

— Nous avons vu, dans notre dernier article, quels avaient été et quels étaient encore les tristes et funestes effets des fausses théories gouvernementales. Celle surtout qui consacre en pratique le principe de majorité comme l'unique base du droit et de la conduite administrative, vient de faire prendre aux catholiques Français une détermination qui, de prime abord, peut paraître bizarre, mais qui pourtant n'est qu'une conséquence des utopies du jour. Car on sait maintenant que les gouvernans ne doivent plus conduire et administrer d'après les principes de justice, mais d'après les suffrages de la major-